La Chapelle des Marais

n° 37

Octobre 2015

Magazine municipal

Social p.7

Séniors en vacances

Enfance et jeunesse p.3

Alsh

Culture p.11-12

Médiathèque

Ville La Chapelle des Marais

Édito

Sommaire

Édito 2
Enfance et Jeunesse 3
- Enfance/Jeunesse
- Vie scolaire
- Conseil municipal des enfants

Social 7
- Action sociale
- Logement
- Emploi

Culture 10
- Salle Krafft
- Médiathèque

Vie associative 13
- Evénementiel

Environnement 15
Travaux 15
Sécurité 16
Vie de la commune 17
Intercommunalité 18
- CARÈNE
- RAM

Vie des associations de la commune 20
État civil 25
Permanences et services 26
Calendrier des manifestations 28

Magazine Municipal la Chapelle des Marais
Octobre 2015 - n° 37

- *Directeur de publication :* M. Franck HERVY, Maire
- *Crédits photos :* Mairie de la Chapelle des Marais, Daniel Perraud
- *Tirage :* 2 100 exemplaires
- *Conception et impression :* Impression sur papier PEFC Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

IMPRIM'VERT®

L'été, un moment familial et festif…

Juin, juillet et août ont été des mois qui ont permis de nous retrouver en famille, entre voisins, entre amis… Pour les enfants comme pour les parents, ces mois ont été des moments festifs, de détentes et de retrouvailles. Ces périodes estivales ont été l'occasion de partir, de découvrir d'autres régions, d'autres cultures mais aussi de redécouvrir son environnement et d'accueillir pour faire partager son cadre de vie. Les balades à vélo, les randonnées à pied ont été des moyens pour bien s'approprier notre commune, nos villages et nos « petits patrimoines ».
Bref de véritables vacances !

Pour les associations, cette période a aussi été importante. Pour certaines, elles se sont ressourcées, ont fait le bilan de l'année passée et se sont projetées, organisées pour la rentrée. Pour d'autres, elles ont continué à s'animer, mobilisant leurs bénévoles et ont fait vivre durant l'été la commune.
Des randonnées, des tournois de pétanque, des vide-greniers, des expositions… une multitude d'activités estivales qui ont pu avoir lieu grâce à l'engagement associatif.
*La participation active des associations et la présence nombreuse de marais-chapelains à la **Fête de la Musique** (démarrage de nos évènements estivaux), au **13e Festival de la Vannerie** (rassemblement des amateurs de savoir-faire ancestraux) et au **Forum des associations** (force vive de notre commune) confirment le choix du Conseil Municipal dans son rôle d'accompagnateur de tous les projets permettant de renforcer le lien social.*

Et maintenant, c'est la rentrée…

Pour les familles et pour les associations, la rentrée est souvent signe de renouveau. Nous reprenons petit à petit nos marques et notre rythme afin de se projeter sur une nouvelle année scolaire ou une nouvelle saison sportive, culturelle ou associative… Nous abordons souvent cette rentrée avec une envie de renouvellement voire parfois de changement. C'est l'occasion de proposer de nouvelles idées, activités, évènements, de les expérimenter et de les tester.

*C'est dans cet esprit que la commission municipale **Vie Associative, Sport et Evènementiel** travaille tout le long de l'année. Elle se réunit à la Chaumière du Patrimoine tous les mois. Elle propose et organise les temps forts dont la municipalité a la charge. Elle fait un retour régulier de la vie associative sur la commune, des demandes et des besoins et fait des choix qu'elle propose et valide auprès du Conseil Municipal.*

*L'année 2015-2016 sera l'occasion de vivre ou de revivre, les **Journées du Souvenir** avec une place plus importante accordée aux associations et aux particuliers, la **Fête de la Musique**, avec une volonté de changement pour la prochaine édition, le **Festival de la Vannerie et du Patrimoine**, une nouvelle version tournée sur notre petit patrimoine et la volonté de créer un nouvel évènement en août en plus du Forum des associations.*

Nicolas BRAULT-HALGAND
Vie Associative, Sport – Evénementiel

Sébastien FOUGERE
Enfance – Jeunesse
Vie Scolaire

ENFANCE/JEUNESSE

Multi accueil

Informations pratiques :

> Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00.
> Capacité d'accueil : 20 places
> Deux modes de garde possibles : l'accueil régulier avec contrat et l'accueil occasionnel permettant d'inscrire son enfant selon les places disponibles et les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'une course…)

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant la directrice **au 02 40 53 90 75**

Accueil de loisirs

> Vacances d'été 2015

Cet été les enfants ont observé leur environnement proche ou lointain, du jardin aux contrées extraterrestres, de la mare au marais et du marais à l'océan. Les enfants et les animateurs se sont amusés à répondre à de nombreuses questions, tels que « pourquoi pleut-il ? », « qu'y a-t-il dans une ruche ? » et « pourquoi la mer monte puis descend ? ».

Les enfants ont réalisé de nombreuses activités afin de décorer les locaux. Ils ont fabriqué une jardinière à partir de matériaux de récupération ainsi qu'un hôtel à insectes qui n'attend plus que des locataires.

Différentes sorties ont été proposées chaque semaine : une sortie à la plage, le parc paysager de Saint-Nazaire, Terra Botanica, un inter-centre avec Saint-Joachim, une journée à Nantes pour voir l'éléphant et le jardin des plantes ainsi qu'une sortie au cinéma.

Au mois de juillet, deux mini-camps ont été proposés à L'Île aux Pies, près de Redon. Les enfants ont pu découvrir les joies du camping, des balades en forêt, ainsi que pour les plus grands, la pratique de la Via Cordatta.

Pour clôturer ce bel été ensoleillé, un spectacle ainsi qu'un défilé de costumes ont été réalisés par les enfants et leurs animateurs.

> Vacances de la Toussaint

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 18 au vendredi 30 octobre 2015 de 7 h 30 à 19 h 00.

> Vacances de Noël

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 21 décembre au mercredi 23 décembre 2015 de 7 h 30 à 19 h 00.
La permanence d'inscription aura lieu le **samedi 12 décembre de 10 h 00 à 12 h 00** à la Maison de l'Enfance.

> Projet montagne

Nouveau

Un séjour de découverte de la montagne est organisé en partenariat avec les accueils de loisirs de Sainte-Reine-de-Bretagne et de Missillac pour les enfants nés entre 2005 et 2007.
Direction l'Auvergne pour 18 enfants et 2 animateurs du 6 au 13 février 2016.
Au programme : courses de luges, biathlon (en raquette avec carabine laser), baptême de chiens de traîneau, montée et descente en train crémaillère au Puy de Dôme, et de nombreuses autres activités…
Des actions d'autofinancement seront mises en place par les enfants : opération viennoiseries, opération pizzas et tombola chocolat.

L'Esp'ado

Été 2015

Durant cette période estivale, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles activités, que ce soit au sein de la structure ou en mini-camp (situé cette année à l'Île aux Pies). Certains se sont initiés à la Via Cordatta ou encore au stand up paddle tandis que d'autres ont pu se divertir pendant des balades nature et pratiquer le « géocaching », ou bien encore des veillées sur la plage.
Cette année, à leur demande, une activité animée uniquement par un ou plusieurs jeunes a été mise en place. Celle-ci leur a permis de prendre conscience de la difficulté de préparer une activité et de partager leurs savoirs faire et leurs connaissances.
Les jeunes âgés de 13 à 15 ans ont pu partir au Futuroscope les 26 et 27 août grâce à leurs actions (vente de crêpes et pizzas, participation à la fête de la musique et première édition d'une journée grands jeux ouverte à tous…). C'était un projet d'engagement collectif ayant débuté aux vacances de Février 2015.

Une tarification sera établie suivant les activités et le quotient familial à laquelle s'ajoute une adhésion annuelle de 10 €.

Les programmes des activités de l'Esp' ado seront distribués dans les écoles primaires de la commune et les collèges d'Herbignac, ils seront également disponibles sur le site internet de la commune et seront aussi envoyés par mail.

Dates des permanences d'inscriptions :

> **Vacances de la Toussaint**

L'Esp'ado sera ouvert du lundi 19 au vendredi 30 octobre de 13 h 30 à 18 h 30 à la Chaumière du Patrimoine.

> **Vacances de Noël**

L'Esp'ado sera ouvert du lundi 21 décembre au mercredi 23 décembre de 13 h 30 à 18 h 30 à la Chaumière du Patrimoine. La permanence d'inscriptions aura lieu le **mercredi 9 décembre** à la Maison de l'Enfance **à partir de 19 h 00**.

Accueil périscolaire

L'équipe d'animateurs accueille les enfants de l'accueil périscolaire à la Maison de l'Enfance, pour les 2 écoles de la Chapelle des Marais. Les enfants pourront s'amuser et se détendre dans les différents espaces. Le petit-déjeuner et le goûter sont proposés aux enfants.

> Horaires : 7 h 30-9 h 00 et 16 h 30-19 h 00.

Présentation de l'équipe

Vous serez amenés à rencontrer toute cette équipe dans nos différents services, accueil de loisirs, accueil périscolaire, restauration scolaire, Temps d'Accueil Municipal (TAM), Esp'ado.

Debout : Marine TARTOUE, Yann ROUSSEL, Ludivine LE FUR et Thibault BOYER
Assis : Kevin GUIMARD et Carole RENAUDINEAU

VIE SCOLAIRE

École publique « Les Fifendes »

Le mardi 1er septembre, les 273 élèves des Fifendes ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. Plusieurs enseignantes viennent cette année compléter l'équipe éducative : Alice CHASSIER en classe de Grande Section, Marielle LEFEUVRE en classe de CP, Laurence GERARDIN en classe de CP- CE1 ainsi que Louise JEANJEAN, Cindy JOSSE et Diane CHENE qui assureront les différentes décharges (décharge de direction et temps partiels). En maternelle, Charlène TURBILLON arrive sur un poste d'ATSEM. Comme les années précédentes, l'école des Fifendes accueille les élèves sur 11 classes et les effectifs progressent, notamment en petite section.

Cette année s'annonce riche en projets et certains sont déjà lancés :
Le partenariat avec Musique et Danse est reconduit et permettra aux élèves de 3 classes de bénéficier, au cours de l'année, d'une activité « Chant Choral ».
Une classe participera au projet « Je lis du théâtre » en lien avec le théâtre Athénor et la médiathèque.
Deux classes de l'école participeront également aux rencontres USEP en lien avec les écoles du secteur Pontchâteau/Brière.
Nous souhaitons à chacun, élève, enseignant, personnel municipal, une très belle année scolaire.

École privée Sainte-Marie

Mardi 1er septembre, ce fut la rentrée pour les 276 élèves de l'école Sainte-Marie, les enseignantes et le personnel OGEC.

Cette année, une fresque murale a été réalisée par les enfants, dans le cadre du projet d'école « autour des arts ». Devant cette fresque, l'équipe enseignante.

1er rang de gauche à droite : Anne-Marie JÉHANNO, Angélique BRISSON, Julie GUY, Angélique VINCE, Florence COTTEVERTE (directrice), Sophie POITEVIN

2e rang de gauche à droite : Sylvie UZUREAU, Marie-Laure SALLIOT, Solène BLAY, Emmanuelle REGARDIN, Jean-Marie LÉGER, Barbara HUNEAU et Anne SIMON (absente sur la photo).

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un été bien rempli pour le Conseil Municipal des Enfants : la mise en place d'un géocaching. Le principe est d'aller à une boîte finale où vous pourrez déposer un petit objet en utilisant votre téléphone portable avec l'application géocaching.com et/ou un GPS de randonnée. Ce sera une autre façon de découvrir notre commune. C'est le fruit d'un travail de plus de deux ans. Les jeunes conseillers, aidés par les animatrices ont travaillé avec le Coupis et Joseph Mahé pour définir le trajet qui peut se faire en famille, à vélo ou à pied.

À vous de chercher !

De plus, le concours de photographie, de dessin et de peinture sur un lieu de notre commune a pris fin le 7 septembre 2015. La participation ayant été très faible, les « mini-enchères » envisagées par le CME pour récolter des fonds pour les bébés et les enfants aidés par le Secours Populaire n'auront donc pas lieu…

Cette équipe dynamique réfléchit déjà à d'autres projets comme la pose de nichoirs ou la création d'un jeu sur l'esplanade Bernard LEGRAND en partenariat avec la commission Enfance Jeunesse.

Merci à Sophie JOSSE et Hélène HERVOCHE

Sylvie MAHE
Solidarité
Action Sociale
Logement Social – Emploi

ACTION SOCIALE

Séniors en vacances, programme de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public dont la mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous. **L'action sociale de l'ANCV est intégralement financée par les excédents de gestion générés par le déploiement du Chèque-Vacances**. Ce modèle économique solidaire n'existe nulle part ailleurs.

Les aides à la personne regroupent quatre principaux programmes : les séniors, les personnes en situation de handicap, les jeunes et les familles à travers différents programmes d'Action Sociale. Vous trouverez ci-joint les différents programmes sur le site : **www.ancv.com**.

2016, 7e année : rendez-vous le 25 novembre 2015, BRETAGNE ou CENTRE ?

2010, 1re année : **Port Manech**
2011, 2e année : **Meschers**
2012, 3e année : **Vic-sur-Cère**
2013, 4e année : **Luz-Saint-Sauveur**
2014, 5e année : **La Riviera Limousine**
2015, 6e année : **Saint-Geniez-d'Olt**

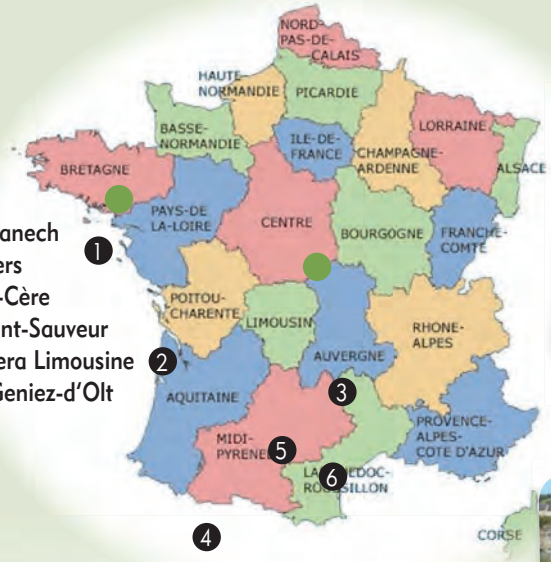

CCAS/Transport/Tarification Solidaire

> **À compter du 1er janvier 2016,**
une tarification solidaire du réseau de transport public sera mise en place au sein des 10 communes de la Carène.
Trois niveaux de **réductions tarifaires (30, 60 et 90 %)** seront appliqués aux **abonnements mensuels STRAN** en fonction du **quotient familial du foyer**. Les réductions s'appliqueront à tous les ayants-droits rattachés au foyer. L'instruction des dossiers se fera dans les CCAS de la Carène. Si vous pensez être concerné par cette mesure, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat du CCAS au 02 40 53 22 02, à partir du **2 novembre 2015**.

Le CCAS accueille une nouvelle stagiaire

Le CCAS et la Mairie missionnent, durant le dernier trimestre 2015, une stagiaire en 2e année de BTS Sanitaire et Social, Charlotte, pour effectuer une enquête afin d'identifier les besoins sociaux de la population.
Merci de lui réserver le meilleur accueil lors de sa venue.

LOGEMENT SOCIAL

Clos Vaillant

Avec ces 3 nouveaux logements d'Espace Domicile, le parc communal de logements publics atteint 122 locatifs.

EMPLOI

Pass'Emploi en chiffres !

Le Pass'Emploi reçoit en moyenne 5 personnes par matinée. En 2014, les services les plus demandés se répartissent de la manière suivante :

- **36 % : aide aux techniques de recherche d'emploi** (lettre, CV, télécandidature, envoi par mail…)
- **26 % : consultation des offres** (affichage et/ou consultation informatique)
- **22 % : aide administrative** (constitution de dossier de demande d'allocations, actualisation Pole Emploi, déclaration trimestrielle RSA, photocopies, appel téléphonique…)
- **5 % : aide à la mobilité** (ticket liberté Ty bus, carte gratuite Lila, itinéraires, plan…)
- **4 % : orientation vers les partenaires** (PACTES, PLIE, Mission Locale…)
- **7 % : autres** (formation, projet professionnel, explication CESU, mise en relation avec un employeur…).

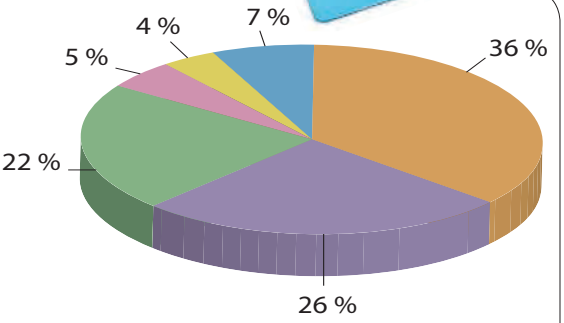

Répartition sur 475 visites, à titre indicatif une personne a pu solliciter plusieurs aides lors de plusieurs passages

Depuis le début de l'année 2015, plus de 70 personnes ont fait appel aux différents services du Pass'Emploi.
- **5 ont été mises en relation directe avec des employeurs dont 4 ont été recrutées.**
- **9 ont participé à la nouvelle action « Conseils de Pros » dont 3 ont retrouvé du travail.**

Nouvelle action du Pass'Emploi

Trois bénévoles expérimentés dans le recrutement proposent une aide axée sur les bases de la recherche d'emploi : l'attitude et la confiance en soi, le CV, la lettre de motivation et bien sûr l'entretien.
Cet atelier se découpe en deux séances :
- Présentation des attentes du recruteur et conseils sur vos candidatures (CV, lettre de motivation)
- Simulation d'entretien

> **Interview de Mme Nadine RIVALLAND, M. Yannick LE CLAIVE et M. Jean-Claude RONZANO, les trois bénévoles associés au projet**

Quels étaient vos objectifs en collaborant au Pass'Emploi ?
Nous souhaitions renforcer les actions de tous les élus impliqués dans les projets de PASS'EMPLOI. Nous désirions mettre à disposition nos compétences en recrutement en échangeant avec les demandeurs d'emploi et ainsi leur permettre de retrouver confiance en eux et pouvoir se présenter aux entretiens plus sereinement.

Que pensez-vous apporter de plus que les services existants ?
Apporter du temps d'accueil supplémentaire aux demandeurs d'emploi en leur offrant un service personnalisé et adapté à chaque situation, dans la confidentialité.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Inscrivez-vous
à la prochaine action du Pass'Emploi.
« Des conseils de pros pour accéder à l'emploi »

Au travers de nos expériences professionnelles (recrutement de personnel, contact avec des employeurs, accompagnement de stagiaires…), nous souhaitons fournir des conseils judicieux et un avis plus orienté sur la réalité du monde du travail et de l'emploi, dans les entreprises aujourd'hui.

Après 4 ateliers, quel bilan faites-vous ?
Un bilan positif pour deux raisons importantes. Tout d'abord, lors de tous les ateliers, les échanges furent constructifs et fructueux. Toutes les personnes sont satisfaites et disent avoir repris confiance en elle.
Et enfin, plusieurs personnes ont retrouvé un emploi.

> **Par ce service complémentaire, certains ont trouvé du travail, alors pourquoi pas vous ?**

Pour vous inscrire
Laëtitia SORHOUET vous accueille :
mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15
le mardi après-midi sur rendez-vous - Tél. 02 40 53 97 98
passemploi@outlook.fr

Nadine LEMEIGNEN
Culture
Tourisme – Patrimoine

SALLE KRAFFT

Les Musica'les à la Salle Krafft

À l'initiative de l'association « Musica Saint-Nazaire », qui œuvre pour dynamiser et faire connaître la pratique musicale amateur sur la région de Saint-Nazaire et ses environs, 41 formations seront rassemblées du 21 au 28 novembre dans diverses salles de La Carène. Des groupes de chanteurs ou orchestres, issus du monde associatif, des Maisons de quartier ou des lycées se produiront sous forme de concerts ou de répétitions ouvertes au public.

À la salle Krafft de La Chapelle des Marais, seront accueillis 4 ensembles musicaux aux univers pour le moins éclectiques. La soirée débutera par une répétition en public de l'**Orchestre symphonique de Saint-Nazaire**, suivie de la chorale nazairienne **Kaleido songs** qui interprètera de la chanson française. L'ensemble **Signe and Song** proposera ensuite des chants signés en LSF (langue des signes française) et la soirée se clôturera avec les chants marins interprétés par l'ensemble nazairien **Vent arrière**.

Salle Krafft • Lundi 23 novembre à 20 h 30 • *Entrée gratuite dans la limite des places disponibles*

Vent arrière

Kaleido song

Signe and song

Orchestre symphonique de Saint-Nazaire

MÉDIATHÈQUE GASTON LEROUX

Les rendez-vous culturels

Spectacle jeune public

> Mercredi 9 décembre à 15 h 30

Un beau cadeau de Noël : Histoire en boîte

à partir de 5 ans

Histoire en boîte - un conte à rêver, en objets et marionnette.

Un spectacle à partager en famille

Adapté et interprété par :

Lui (Philippe SIZAIRE, le conteur)

et Elle (Emmanuelle GROS, la marionnettiste)

… et leurs complices à doigts, ou sortis de leurs boîtes.

Dans la vie, chacun son rêve. Un petit garçon n'en a pas. Il en demande un pour Noël. Et il reçoit un cadeau. Une grosse boîte. Il l'ouvre. Elle est vide. Absolument vide. Le petit garçon part alors dans le monde pour un étonnant voyage, en quête d'un rêve.

Spectacle tout public

> Vendredi 18 décembre à 18 h 30

« Qui perd gagne » - tout public à partir de 12 ans

*avec **Philippe SIZAIRE** aux histoires et chants et **Auguste HARLÉ** au violoncelle et aux chants*

« Qui perd gagne » vous emmène en musique et en histoires (drôles, tristes, tristement drôles ou drôlement tristes) sur une île écossaise, dans un bazar arménien, dans le labyrinthe du passé d'une vieille femme juive, parmi les doutes d'un homme d'affaires qui n'a plus rien à faire, dans le sac à souvenirs d'un Rwandais à Paris, au sommet d'une colline mexicaine où un vieillard attend tout à la fois la mort, un chèque du gouvernement, et une dernière lettre d'amour.

Rencontres musicales

Les Rencontres Musicales sont des rendez-vous réguliers tout public, organisés tout au long de l'année par les médiathèques de la Carène, avec la complicité du Conservatoire de Saint-Nazaire. Elles donnent l'occasion d'écouter des œuvres de répertoires variés, de découvrir des instruments de musique et surtout d'échanger avec les musiciens, professeurs du conservatoire.

> Samedi 7 novembre à 11 h 00

Danse et piano à quatre mains

Théâtre contemporain

« Je lis du théâtre » en collaboration avec le Théâtre Athénor (Saint-Nazaire)

La médiathèque s'associe de nouveau avec le Théâtre Athénor pour proposer une découverte du répertoire du théâtre contemporain à destination du Jeune Public. Jusqu'à présent, cette action était réservée à une ou deux classes du cours moyen de La Chapelle des Marais. Cette année, nous proposons deux rencontres à destination du tout public afin d'associer les parents, grands-parents et amis à cette découverte de pièces qui permettent bien souvent de tisser un lien entre les générations.

Ouverture de la valise (présentation et lecture d'extraits)/ par Élisabeth CRUSSON (Athénor)

> 3 octobre

Rencontre avec un auteur de la sélection « Je lis du théâtre » :

> 23 janvier

Tous les rendez-vous de la médiathèque sont gratuits et accessibles à tous, dans la limite des places disponibles. Réservation fortement conseillée : **mediatheque@chapelledesmarais.fr** ou **02 40 42 42 00**.

Le goût du livre

Vouloir un livre pour oublier ou pour ne pas penser. Quelle idée ? Et si l'on remplaçait l'expression « faire le vide » par « réparer le cerveau » ou bien « panser le cerveau pour l'aider à penser à nouveau » ?

Comme l'écrit Régine Detambel dans son essai ***Les livres prennent soin de nous****, il existe des ouvrages qui peuvent avoir une fonction curative malgré eux. Des livres qui vous aident à sortir la tête de l'eau, ou qui vous donnent envie de vous regarder à nouveau dans le miroir ; des livres qui vous proposent de penser le monde autrement et qui vous donnent envie de connaître l'autre ; des livres qui vous libèrent de vos carcans, de votre éducation, de vos obligations, de votre quotidien bref des livres qui aident à réfléchir, à rêver, à inventer.*

Lisez un livre, pas mille, un seul. Choisissez-le soigneusement et dites-vous bien que vous aurez le temps de le lire, de le savourer, de réfléchir à ce qu'il y a aussi entre les lignes. Acceptez de ne pas tout comprendre et laissez-vous porter par des mots qui vous emmènent dans des contrées éloignées de votre quotidien. Ouvrez une fenêtre dans votre tête et laissez-vous porter dans les sentiers de la rêverie. Prenez un risque !

Un livre, c'est la parole d'un auteur qui se livre, et qui parfois, avec le concours de la providence, rend le lecteur plus intelligent ou plus sensible.

Pourquoi voudriez-vous consommer un tel livre goulûment ?

M. R.

Médiathèque Gaston Leroux

Du nouveau dans l'équipe et à l'accueil de la médiathèque !

« Marie-Claire a quitté le service de la médiathèque depuis mars 2015. Nous la remercions pour son travail très apprécié par l'équipe et par les lecteurs. Nous lui souhaitons une agréable retraite, active et riche en projets. Muriel, déjà bien connue de tous pour son travail au service associatif et événementiel de la mairie, réorganisera son temps pour se rendre disponible quelques heures par semaine à la médiathèque. Gaëlle, Sophie, Isabelle et Sylvie, seront également présentes à l'accueil, le samedi et pendant les vacances scolaires, pour aider bénévolement les bibliothécaires au prêt et au rangement des documents. Bienvenue à toutes au sein de la médiathèque ! ».

Depuis mars 2015, un groupe de bénévoles s'est formé afin de participer à certaines activités de la médiathèque, notamment la lecture pour les enfants, la lecture pour les résidents de « La Chalandière » et pour aider ponctuellement au prêt de documents.

Le 11 juillet 2015, une rencontre a eu lieu entre les bénévoles, les élus et le personnel de la médiathèque pour acter leur engagement, formaliser leur collaboration et définir les rôles et la place de chacun par la signature d'une charte.

Cette rencontre a permis au Maire, Franck HERVY, et à l'Adjointe à la Culture, Nadine LEMEIGNEN, de remercier chaleureusement les bénévoles dans leur implication auprès des Marais Chapelains.

Cette rencontre s'est déroulée en trois temps :

Lecture de la charte par la Directrice de la Médiathèque, Maryvonne RANGIN, puis signature par tous les participants.

Les bibliothécaires, Maryvonne et Anne-Cécile ont présenté les prochaines formations proposées par la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA), en rapport avec les activités des bénévoles, auxquelles elles peuvent s'inscrire.

La rencontre s'est terminée par un verre de l'amitié.

Nicolas BRAULT-HALGAND
Vie Associative
Sport – Evénementiel

EVÉNEMENTIEL

La Fête de la Musique, la qualité des amateurs

Le Festival de la Vannerie, édition 2015

Le Forum des Associations, un support valorisant l'engagement des bénévoles

Plus de 30 associations étaient présentes au Complexe Sportif de la Perrière le dimanche 30 août 2015. Et plus de 300 personnes sont venues durant cette journée à la rencontre des bénévoles.

Ce forum a permis aux associations de se retrouver et de rencontrer de nouvelles personnes, intéressées par leurs activités. Pour le collectif d'associations **Aidons-les** cette manifestation a permis de « prendre contact avec 8 associations et 4 Marais Chapelains prêts à donner un coup de main lors de nos temps forts. »

Les démonstrations et les animations proposées tout au long de la journée ont facilité la découverte des pratiques.

Pour la nouvelle association, **La Route vers Soi**, « *le fait que les participants puissent pratiquer le Do In pendant le Forum, a été le meilleur moyen d'expliquer concrètement cette nouvelle activité d'automassage, issue de la médecine chinoise. Plus de 20 personnes se sont essayées et 18 ont semblé intéressées.* »

Un succès a été constaté par tous au moins sur deux objectifs, la rencontre et l'échange. Un bilan va être effectué avec les associations en janvier 2016 pour faire un point sur cet évènement. L'OMVA et l'OMS se sont déjà positionnés pour être co-organisateurs de cette journée.

Environnement

Jean-François JOSSE
Urbanisme
Aménagement du Territoire
Développement durable

DES CHAUVES-SOURIS À LA CHAPELLE DES MARAIS

Les services techniques de la commune ont accueilli les 12 et 26 mai derniers le CPIE Loire Océane pour rechercher des chauves-souris dans les bâtiments publics de la commune.

L'association recherche les colonies de chauves-souris au Nord de la Brière. La Chapelle des Marais a été l'une des premières communes à répondre à l'appel. Lors de ces visites, un Grand Murin a pu être observé dans les combles de l'église ainsi qu'un Murin à Moustache et une colonie de Pipistrelles dans le grenier de la Médiathèque.

Pourquoi s'intéresser aux chauves-souris ?

Les chiroptères européens sont tous insectivores et contribuent à l'équilibre écologique en participant à la chaîne alimentaire. Aurélie CHANU, chargée de mission biodiversité au CPIE Loire Océane précise :
« *En préservant les chauves-souris et leurs milieux de vie, on préserve tout un cortège d'autres espèces. Par exemple, conserver les haies qui abritent de nombreux insectes dont elles se nourrissent, permet également à des amphibiens, des oiseaux ou des mammifères de s'y abriter et de s'y reproduire.* »

Recherchons les chauves-souris

Le CPIE Loire Océane **lance un appel aux habitants** ayant constaté la présence de chauves-souris dans leurs bâtiments afin de l'aider à mieux connaître les espèces présentes sur le territoire et leur répartition. Caves, greniers, granges, arbres morts… De nombreux endroits proches de nos habitations peuvent servir de gîte aux chiroptères.

Grand Murin en vol
Crédit photo : Bretagne Vivante – Christophe ROUSSEAU

> **Contact :**
Aurélie CHANU, Chargée de mission Biodiversité au CPIE Loire Océane, en charge des inventaires terrains
Tél. 02 40 45 35 96 / 06 77 97 39 06
Mail : **aurelie.chanu@cpie-loireoceane.com**

Travaux

Gilles PERRAUD
Voirie – Travaux
Sécurité – Transports

Curage

D'importants travaux de curage ont été réalisés, ces dernières semaines, sur plusieurs centaines de mètres de fossés pour un budget global de 33 000 euros.
L'entretien de ces réseaux est essentiel dans la gestion de l'écoulement des eaux pluviales et permet de prévenir d'éventuelles inondations.

Défibrillateurs

Depuis un an, la Municipalité a installé trois défibrillateurs, l'un situé au complexe et l'autre à l'extérieur de la mairie.
Un troisième, portatif, est à la disposition des associations sur demande pour leurs manifestations.

Prudence, la rue des Rouliers est désormais en sens unique de la salle Krafft à la rue du Four.

Civisme

Il est régulièrement constaté la présence de bacs roulants sur le domaine public plusieurs jours après la collecte. La circulation sur les trottoirs est ainsi fortement perturbée.
Comme le stipule le règlement de collecte de la CARENE, le bac doit être rangé aussitôt après la collecte et au plus tard le lendemain.
En cas de non-respect de cette réglementation, le contrevenant est susceptible d'être verbalisé par des agents assermentés.

DÉPART DE Stéphan COLAS

Arrivé en juin 1998, Stéphan COLAS, responsable des Services Techniques, a intégré par voie de mutation la mairie de Missillac le 7 septembre dernier. Durant les nombreuses années passées à La Chapelle des Marais, il a participé à l'élaboration de grands projets sur la commune. Nous lui souhaitons pleine réussite dans la poursuite de sa carrière.

UN ARBRE, UNE VIE

Dans le cadre de l'opération « Un arbre, une vie », organisée par le Parc naturel régional de Brière, votre commune a le plaisir d'offrir aux enfants nés ou accueillis **entre le 1er octobre 2014 et le 1er octobre 2015** un arbre ou un lot de 3 arbustes que les parents pourront planter, pour lui, sur leur propriété. Votre arbre ou vos 3 arbustes vous seront remis par les représentants de votre commune le **samedi 21 novembre 2015, entre 15h00 et 17h00 à Sainte-Reine-de-Bretagne, Salle des sports**

Cette année, le Parc de Brière proposera, lors de cette opération, une animation et des jeux sur les arbres et les plantes. Une collation vous sera également offerte sur le site.

ÉLECTIONS

Depuis le 1er janvier 2015, notre commune compte 3965 habitants (source INSEE). Comme le prévoit le code électoral, **chaque électeur devra présenter obligatoirement, au moment du vote, sa carte électorale et un titre d'identité** lors des prochaines élections. La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministre de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.
Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

GENDARMERIE : DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

Cette opération permet, par l'intermédiaire de riverains référents, de prévenir la délinquance et les cambriolages. Elle consiste à associer, avec et sous le contrôle de l'État, les acteurs locaux de sécurité à une population ciblée et concernée par la sécurité de son environnement. Le groupement de gendarmerie de Loire Atlantique souhaite s'inscrire dans une politique de prévention active, où chacun pourra conforter, dans une démarche encadrée et responsable, les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Qui fait quoi ?

> LE MAIRE est le pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, il est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

> LES RÉSIDENTS sont sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects,

Attention

Ils n'ont pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

> LA GENDARMERIE encadre ce dispositif et veille ainsi à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Vous êtes intéressés par le dispositif « participation citoyenne » ? !
Pour cela rendez-vous dans votre brigade de gendarmerie 02 40 88 90 17.

CARENE

Des aides financières pour le ravalement des façades et la réfection des devantures commerciales

Pour aider les habitants de l'agglomération à entreprendre un ravalement de la façade de leur maison et les commerçants à effectuer une réfection de la devanture de leur magasin, la CARENE a mis en place un dispositif de soutien financier.

Ce dispositif d'aide au ravalement des façades et à la réfection des devantures commerciales s'appuie sur deux chartes : une charte de coloration pour l'habitat et une charte de requalification des devantures commerciales.

La subvention de la CARENE est possible sans condition de ressources dans le périmètre défini des centres-villes et centres bourgs (défini par chaque commune), et sous condition de ressources sur le reste du territoire de l'agglomération.

Une condition est à remplir : la réalisation et le respect d'un conseil couleur gratuit, par un architecte, prestataire de la CARENE. Il a lieu chez vous sur rendez-vous et en votre présence. Ce conseil a pour but de s'assurer que les travaux sont compatibles avec la réglementation applicable sur votre commune (Plan Local de l'Urbanisme, Charte de coloration, Charte du Parc de Brière) et que les coloris retenus s'insèrent dans l'environnement de votre lieu d'habitation.

> **Subvention CARENE pour une habitation :** 25 % du montant HT des travaux de ravalement. L'aide est plafonnée à 500 € pour un ravalement « peinture » ou à 875 € pour des travaux d'enduit ou de restauration de façades.

> **Subvention CARENE pour une devanture commerciale :** 25 % du montant HT des travaux. L'aide est plafonnée à 2500 € avec un minimum de facture de 1500 €.

> **Dans le cas d'un immeuble comprenant un commerce :** une valorisation de + 5 % pour la partie habitat et de + 5 % pour la façade commerciale peut-être apportée si la totalité de la façade (habitat + commerce) est traitée.

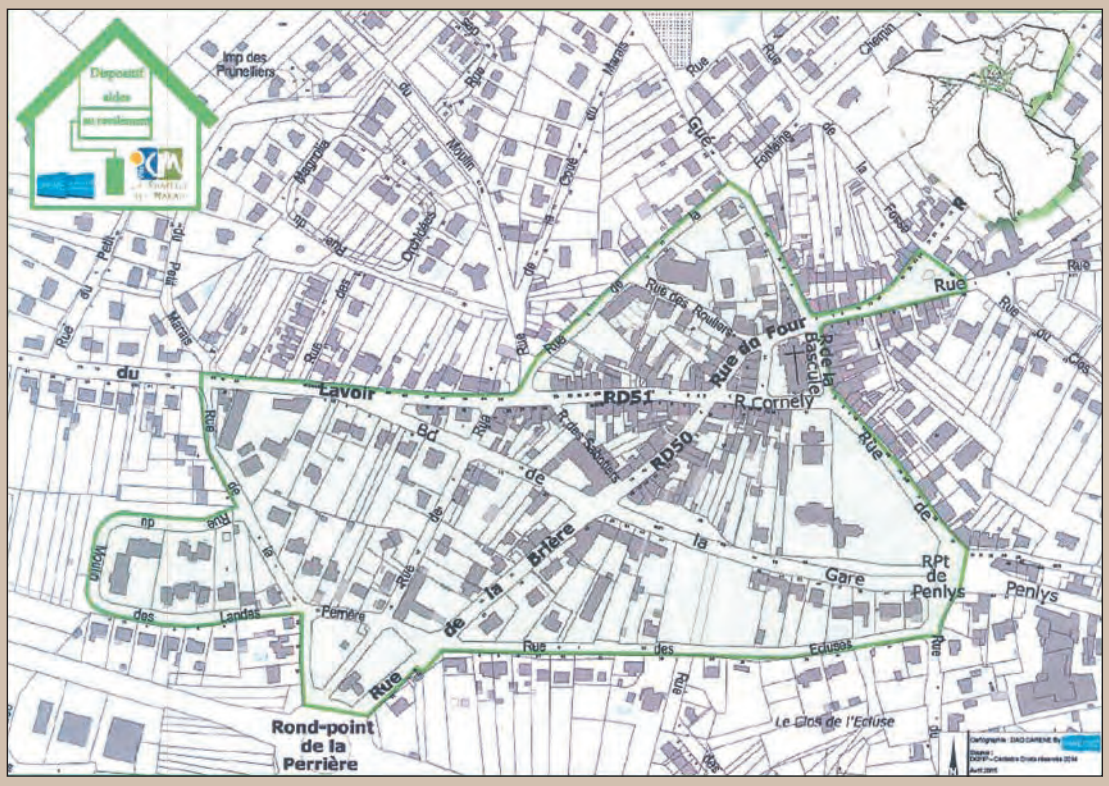

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

En ce début d'année scolaire, chaque famille trouve son rythme, son organisation pour l'accueil des enfants.
N'hésitez pas à contacter le RAM pour toutes questions concernant l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle, le contrat d'accueil, pajemploi…
Les parents sont responsables d'un contrat de travail dans lequel ils doivent préciser les conditions d'accueil. Le RAM est là pour les accompagner dans leur statut d'employeur.

Rappel

Les frais d'entretien : L. 423-4 et D. 423-6 et 7 CASF / art. 8 et annexe I CCN juillet 2004

« Les indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant comprennent :
- les matériels et les produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant, à l'exception des couches, qui sont fournies par les parents de l'enfant, ou les frais engagés par l'assistant maternel à ce titre ;
- la part afférente aux frais généraux du logement de l'assistant maternel. (D. 423-6 CASF) »

Nombre d'heures d'accueil par journée d'accueil	Indemnité d'entretien minimum par journée d'accueil
Moins de 9 heures d'accueil	2,65 € quelle que soit la durée de l'accueil
9 heures d'accueil	2,99 €
Plus de 9 heures d'accueil	0,33 x le nombre d'heures

> **Exemples :**
3 heures d'accueil : 2,65 € minimum
9 heures et 15 minutes d'accueil : 2,99 + 0,33 = 3,32 € minimum
12,5 heures d'accueil : 0,33 x 13 = 4,29 € minimum

Le Relais vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi,
les samedis matin suivants : 7 novembre, 12 décembre 2015,
le jeudi de 13 h 30 à 17 h 00 à la mairie de la Chapelle des Marais.

Le RAM propose aux assistantes maternelles de participer, avec les enfants qu'elles accueillent, à des animations diverses : activités d'éveil musical, artistique, moteur…
À partir de septembre, le RAM sera présent à la médiathèque Gaston Leroux une fois par mois.
Lors de ces matinées d'éveil, les assistantes maternelles peuvent apporter et échanger des idées, des savoir-faire.
Ainsi, cette année, elles travaillent à la création d'un spectacle qui sera présenté aux enfants, parents et assistantes maternelles le samedi 6 décembre à l'occasion d'une matinée festive.
Le RAM propose aux assistantes maternelles une formation de remise à niveau aux gestes de premiers secours le 7 novembre 2015 (prévue initialement le 26 septembre 2015).

A.D.A.M.A.C.

Activités de l'association :
Terre : modelage, sculpture, modèle vivant, raku…
Initiation et perfectionnement pour adultes et enfants
Peinture sur soie
D'autres activités peuvent être proposées en fonction des compétences des uns et des envies des autres.
> **Atelier : 02 40 53 96 06**
Président : Jacques Thebault 02 40 53 95 17
Mail : jactebo@gmail.com
Trésorière : Annick Coué 02 40 42 69 96

L'ADAMAC est une association d'arts manuels, peinture sur soie et poterie.
Elle dispose d'un atelier ou plusieurs techniques sont proposées. Du modelage à la sculpture chacun peut s'y retrouver. À partir d'un bloc de terre, grès, porcelaine, on façonne, pétrit, étire, sculpte, et les formes apparaissent : un bol, un plat, une main, un animal, un visage, chacun s'exprime selon sa sensibilité.
Puis, il faut laisser sécher la pièce et ensuite effectuer une première cuisson dans un four spécial à 980°.
Ensuite, il faut penser couleur, finition, puis après application de l'émail intervient une seconde cuisson qui révélera l'aspect final. À moins que l'on opte pour une cuisson raku avec passage dans les flammes puis dans l'eau pour obtenir de belles craquelures.

L'atelier fonctionne toute l'année dans une ambiance très conviviale ou les adhérents ne sont pas avares de conseils pour s'entraider les uns les autres.
Des stages sont organisés plusieurs fois dans l'année pour se perfectionner et apprendre de nouvelles techniques.

Une exposition est organisée au printemps pour présenter le travail de chacun.

L'association accueille des enfants en stage durant les vacances scolaires pour leur faire découvrir le contact avec la terre et le plaisir de la création.

> **Babette FONTENELLE**
babette.fontenelle@orange.fr
Tél. 06 89 99 86 23

PACTES

Depuis 26 ans, l'association intermédiaire PACTES vous accueille sur le territoire de la communauté de communes de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois et de La Carène.

Association loi 1901, nous employons plus de 90 salariés et 200 clients particuliers nous font confiance.

En 2014, 94 personnes ont bénéficié de missions de travail, 42 personnes sont sorties de l'association dont 35 personnes dans l'emploi.

Nous intervenons chaque semaine pour des clients tout près de chez vous pour différents types de missions :
- Ménage, repassage
- Courses
- Entretien de jardin
- Garde d'enfants de plus de 3 ans…

Vous n'avez pas le matériel nécessaire pour effectuer l'entretien de votre jardin ? PACTES vous propose le personnel compétent et l'association de location de matériel BEL vous loue le matériel dont vous auriez besoin.

En nous confiant l'entretien de votre domicile, de votre jardin… rejoignez les 90 % de nos clients satisfaits.

Nous mettons à votre disposition la personne compétente en assurant toutes les démarches administratives (contrat de travail, bulletin de paie…).

> BESOIN D'AIDE, CONTACTEZ PACTES AU :
9 rue Maurice Sambron – 44160 Pontchâteau
Tél. 02 40 45 62 78
pactes@wanadoo.fr
www.pactes44.fr

- **Du mardi au vendredi :**
9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
- **Lundi :**
9 h 30 12 h 30 et de 15 h 30 à 17h30

ATELIER INFORMATIQUE DE LA CHAPELLE DES MARAIS

Pour l'année 2014/2015, quarante-deux participants ont suivi les cours d'informatique donnés par l'Atelier Informatique de La Chapelle des Marais (A.I.C.M.). Les participants se répartissaient en deux ateliers : une vingtaine dans la section « Initiation » et vingt-deux dans la section « Perfectionnement ». L'encadrement était assuré par huit animateurs bénévoles, toujours très disponibles.

Les ateliers permettent de découvrir le matériel, puis de se familiariser avec le traitement de texte, le tableur, le traitement de la photo numérique (album, diaporama, retouche), l'installation de périphériques (clé USB, appareil photo), la création de cartes de vœux, Internet, la messagerie électronique, etc. Un support de cours est remis lors de chaque atelier et nouveauté cette année, il est possible d'acquérir, à prix coûtant, une clef USB avec tous les supports de cours, photos et logiciels gratuits utilisés en cours d'année.

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école des Fifendes en septembre 2014, les ateliers se sont déroulés le mercredi de 17 h 00 à 18 h 00 pour la section « Initiation » et de 18 h 15 à 19 h 15 pour la section « Perfectionnement ». Pour la section « Perfectionnement », il ne reste plus de place car nous limitons le nombre de participants à vingt par atelier.
L'atelier « Initiation » s'adresse à des personnes qui débutent en informatique, nous apprendrons les bases, puis progressivement à un rythme adapté à tous, le traitement de texte, internet, le courrier électronique, le tableur, un support de cours est remis à chaque atelier.

La mairie met à disposition de l'association A.I.C.M. la salle informatique de l'école des Fifendes. Les élèves, ne possédant pas d'ordinateur personnel, utilisent les ordinateurs portables de l'école.

> Le coût de la cotisation est de 22 euros pour l'année 2015-2016.

> **Inscriptions pour l'année 2015-2016**
Pour les débutants, il est toujours possible de s'inscrire dans la section « Initiation », en contactant le numéro :
02 40 53 29 62.

DEUX MARAIS-CHAPELAINS NOUVEAUX GRADÉS AU JUDO CLUB HERBIGNAC

La saison s'est achevée sur deux nouvelles ceintures noires au Judo d'Herbignac. Ce sont deux marais chapelains : Jérôme DEMY et Florent HALGAND qui ont acquis le 1er dan en juin. Au total, Le Judo Herbignac a obtenu cinq nouveaux gradés lors de la saison passée. Le club compte dans ses rangs 14 ceintures noires du 1er au 4e Dan.

Le judo est ouvert à tout âge, dès 4 ans. Le club accueille ceux et celles qui pourraient être intéressés sur les heures d'entraînement. Deux cours de découverte sont proposés pendant les Entraînements.
La saison dernière, le Judo Herbignacais comptait plus de 140 licenciés.

> **Pour nous contacter Judo Herbignac :**
judoherbignac@gmail.com

Les deux nouveaux gradés avec leur professeur Lionel QUERRANT

CATÉGORIES	ANNÉE DE NAISSANCE	HORAIRES DE COURS
Babys	2010	Samedi de 14h00 à 14h45
Babys	2011	Samedi de 15h00 à 15h45
Poussinets	2008 et 2009	Mardi de 18h30 à 19h30
Poussins	2006 et 2007	Jeudi de 17h30 à 18h30
Benjamins	2004 et 2005	Jeudi de 18h30 à 19h30
Minimes	2002 et 2003	Jeudi de 18h30 à 19h30
Cadets / Juniors / Seniors	à partir de 2001	Mardi et Jeudi de 19h30 à 21h00

JUDO CLUB MISSILLACAIS

Notre saison 2015-2016 pour le Judo Club Missillacais a repris.

Les inscriptions sont possibles les jours et aux horaires des cours, toute l'année à partir de 4 ans jusqu'à… pas d'âge !!

Vous pourrez consulter sur notre site officiel : **http://jcmissillacais.net/** l'onglet « **Inscriptions** » afin d'imprimer les documents, ainsi que les onglets « **Tarifs** » et « **Horaires** ». Vous pouvez dès à présent faire le nécessaire afin de venir avec un certificat obligatoire.

Pour les nouveaux arrivants, débutants ou non, un cours gratuit de découverte est prévu et possible.

COMITÉ DE JUMELAGE - LA CHAPELLE DES MARAIS

Les ateliers d'anglais ont repris les 6 et 8 octobre 2015 avec notre nouvelle animatrice Eunice Stoltz. Marie Roy-Lamoureux nous a accompagnés pendant 9 années et est partie vers de nouvelles aventures. Merci à elle !

Nous proposons différents niveaux :

- Faux débutants : le jeudi (18 h 00 - 19 h 00)
- Intermédiaires : le mardi (18 h 00-19 h 00)
- Confirmés : le mardi (19 h 15-20 h 15)

Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année.

> **Renseignements :**
Cécile CONTANT, 06 82 05 18 99, pinte.cecile44@gmail.com

Notre stand au Forum des Associations

AIDONS-LES

Bilan des actions menées en 2015 au profit du Téléthon :

- **Fête de la Musique le 19 juin :** Nous avons tenu le stand de restauration (saucisses/frites) : bénéfice net : 555,32 €
  Il a été décidé de reconduire cette action en 2016.
- **Vente de bonbons aux séances de cinéma salle Krafft :** Bénéfice actuel (depuis le Téléthon 2014) : 180 €

Forum des associations :

Nous avons 9 nouveaux contacts qui proposent leur aide : 2 personnes et 7 associations.

Actions prévues pour le Téléthon 2015 :

- **Vente de bonbons** au cinéma
- **Rando Cyclo/Pédestre :** le 4 octobre
- **Spectacle « Mille Sabords »** (chants marins) le dimanche 11 octobre à la salle Krafft : nous tiendrons le bar avec vente de gâteaux.
- **Loto des Retraités :** le mercredi 2 décembre
- **Repas avec animation musicale** le vendredi 4 décembre à partir de 19 h 00 à la salle polyvalente. Vente des tickets repas quinze jours avant.
- **Balade motos et voitures anciennes :** dimanche 6 décembre
- **Tombola :** vente de billets du 4 au 6 décembre (tirage le 6)
- **Randonnée marchée :** dimanche 6 décembre
- **Apéritif**

L'OUTIL EN MAIN

l'Outil en main a pour but d'initier les enfants de 10 à 14 ans aux métiers manuels et du patrimoine, par des gens de métier bénévoles, **avec de vrais outils** et dans un cadre réel d'atelier.

MÉTIERS A DÉCOUVRIR

- Carrelage - Maçonnerie
- Couture
- Cuisine - Pâtisserie
- Couverture - Zinguerie
- Électricité
- Jardins
- Espaces Verts - Floriculture
- Menuiserie - Charpente
- Sculpture Bois
- Métallerie - Chaudronnerie
- Peinture - Décoration
- Plomberie - Chauffage

> **Contacts :**
Gilbert : Tél. ou sms 06 77 15 19 27
Marie-Paule : Tél. 02 99 90 90 09

ALCOOL ASSISTANCE Herbignac/La Roche-Bernard

Quand l'alcoolisme touche la famille

L'alcoolisme est l'une des dépendances les plus répandues qui touche une personne sur 20 dans notre pays, sans égard au sexe, à l'âge, au statut familial, social ou professionnel. Beaucoup de progrès ont été faits dans le domaine de l'alcoologie depuis ces 30 dernières années et même si la notion de « maladie » permet d'en parler plus facilement, il s'agit toujours d'une « maladie cachée » dont un grand nombre de familles souffre en silence et qui affecte énormément les parents, les conjoints mais aussi les enfants qui doivent composer avec la dépendance d'un être cher.

Comment lui dire ?

Si vous êtes dans cette situation, profitez du moment où votre proche n'est pas sous l'emprise de l'alcool, exprimez-lui calmement votre ressenti, vos inquiétudes, vos craintes, mais si vous souhaitez que vos paroles secouent l'être cher, la réalité pourrait s'avérer très différente. Préparez-vous à affronter sa colère et un déni du problème. Souvenez-vous que vous n'exercez aucun contrôle sur les gestes et réactions de la personne que vous aimez. Dites-lui cependant que vous connaissez l'existence de son problème et les conséquences que sa dépendance fait peser sur votre vie et celle de votre famille. Puis enfin pensez à vous. Certains familiers ont tellement l'habitude de camoufler l'alcoolisme et d'assumer les responsabilités familiales qu'ils en arrivent à perdre leur propre identité et ne peuvent faire autrement que gérer la situation et endosser le blâme. Souvenez-vous que vous n'êtes pas responsable de l'alcoolisme de l'autre et que celui-ci ne doit pas définir les paramètres de votre existence.

Joignez-vous à un groupe d'entourage composé de personnes ayant connu les mêmes difficultés qui vous apporteront de l'aide et vous aurez ainsi l'occasion de refaire le plein d'énergie et d'avoir une perspective sur les moyens possibles à mettre en œuvre pour venir à bout de votre situation difficile.

L'alcoolisme est une maladie… Parlez-en à votre médecin. Ne restez jamais seul. Acceptez l'aide des autres.

> **Contacts :** 02 99 90 79 94 - 02 40 88 86 81
Tracts disponibles en Mairie.
Site internet : **Alcoolassistance.net**

> **Réunions**
HERBIGNAC : 2e mardi de chaque mois à 20 h 15 à la Maison des Associations
LA ROCHE-BERNARD : 4e vendredi de chaque mois à 20 h 30 à la Mairie -salle du rez-de-chaussée.

État Civil

3e trimestre 2015

Nous leur souhaitons la bienvenue :

- Luccia VANNUTELLI
- Lola WALLET
- Lilou PERRIN
- Mathéo COURAUD
- Mathis PASSELANDE
- Lola ROBERT
- Axel GUYON
- Soen LUSSIEZ
- Rubèn MALAGA
- Lylou TORCHET
- Youna BIDON
- Clarisse COUGY
- Kenzy LE LOUTRE
- Ethan SARZEAUD
- Margaux GUILLARD

Ils se sont mariés :

- Charlène HUGUET et Boris PABOIS
- Magalie POUPARD et Mathieu BESSEAU
- Nathalie DONVAL et Monique DRÉAN
- Christine PERRAUD et Hervé LELIÈVRE
- Séverine ANDRÉ ET Anthony COSSÉ
- Céline VACHER et Mickaël COUVRAND
- Charlotte HERVY et Benjamin BELLIOT
- Stéphanie BAUMARD et Guillaume GEORGES
- Virginie CHATEAU et François GUIHÉNEUF
- Aline JULIAN et Laurent TARQUINJ
- Séverine AQUAVIVA et Cédric VERDIÈRE

Ils nous ont quittés :

- Jean LELIÈVRE, 85 ans, 47 rue de Penlys
- Madeleine MAHÉ épouse BOISROBERT, 70 ans, 6 rue de Penlys
- Denise PROUX veuve PINTUREAU, 93 ans, 47 rue de Penlys
- Diane BELLIOT, 27 ans, 47 rue du Bossis
- Béatrice OLLIVIER épouse BODET, 51 ans, 40 rue de la Martinais
- Marie-Claire PABOIS épouse BERCEGEAY, 75 ans, 120 rue de la Vieille Saulze
- Suzanne LEHOURS veuve CHARLES, 71 ans, 47 rue de Penlys
- Gisèle VAILLANT veuve DAVID, 86 ans, 47 rue de Penlys
- Michelle COMBATALADÈS épouse HUBERT, 81 ans, 64 rue du Fossé Blanc
- Claude BLANCHO, 73 ans, Saint-Nazaire
- Marie-Annick JOUIN née GUYOT, 75 ans, 47 rue de Penlys
- Paule GASCOIN épouse ROY, 96 ans, 47 rue de Penlys
- Emile BODET, 70 ans, 112 rue du Gué
- Morgane HAUTBOIS, 11 ans, 2 impasse des Eglantiers
- Suzanne DENIS veuve LEVEAU, 98 ans, 47 rue de Penlys
- Anne THUAUD veuve MONTFORT, 100 ans, 47 rue de Penlys
- Yvonne BROSSAIS veuve MUSTIERE, 90 ans, 47 rue de Penlys
- Yves LEGOFF, 61 ans, 28 rue de la Chérère
- Paul DENIGOT, 89 ans, 47 rue de Penlys
- Jean-Louis GERGAUD, 70 ans, 21 rue de Rotz
- Jacqueline LANGLOIS veuve BODET, 68 ans, 112 rue du Gué
- Jeanne DENIAUD veuve CHABERT, 92 ans, 47 rue de Penlys

/SOCIAL/

Assistance sociale : Mme BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32

Mission locale de St-Nazaire : (M. PERON) tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv. Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.

CAF - mairie d'Herbignac : tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires). Tél. 0 820 25 44 10 (0,112€ la mn) - www.caf.fr

CRAM des Pays de la Loire : www.cram-pl.fr Tél. 3960 pour prendre rendez-vous.

ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées) : Mme CRAHÉ : 2e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en mairie. Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com

ADDEVA 44 : 1e et 3e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 en mairie.

Secours Populaire : tous les mercredis de 13h30 à 14h30 et les samedis de 10h00 à 11h30 au complexe sportif. Tél. 06 59 89 81 14

C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative) : permanence juridique sans rendez-vous, le 3e jeudi du mois de 14h00 à 17h00 au centre médico-social. 5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

/DIVERS/

Office de Tourisme de Brière : 02 40 66 85 01 www.parc-naturel-briere.fr

C.A.RE.N.E : amélioration de l'habitat 2e et 4e lundi de chaque mois de 13h30 à 14h30 en mairie.

Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20h00 à 8h00,
du samedi 13h00 au lundi 8h00 les jours fériés
pour les urgences vitales : 15 ou 18

/SANTÉ/

Cabinet médical : 33 bd de la Gare :

- Médecins :
  Dr Ovidiu IUHAS : 02 40 53 25 25
  Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
- Infirmières :
  Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
- Podologue :
  Johanne RIVALLAND :
  Tél. 02 40 91 93 23

Dentistes :

Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ, Philippe GOMBOURG :
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64

Kinésithérapeutes :

Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00

Daniel GRES, Dorothé BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir
Tél. 02 40 53 20 45

Orthophoniste :

Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie
Tél. 02 40 88 67 73

Ostéopathes :

Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Cabinet médical, 33 bd de la Gare

Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45

Pharmacie :

SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51
25 rue du Lavoir.

Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

- Pédiatre : Mme le Dr VAN WORMHOUDT
- Puéricultrice : Mme BROUSSARD
- Permanence de la puéricultrice :
  Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32 à la mairie.
  Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre (uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.

Ambulance : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97
1 rue des levées Miraud

/MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS/

Ouverture au public :

Lundi et jeudi : 9h00 - 12h00
Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00
Samedi : 10h00 - 12h00 (permanence état-civil)

44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax : 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr

Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) :

Le jeudi de 13h30 à 17h00
en mairie (entrée côté jardin) sur rendez-vous.
Tél. 02 40 42 19 27 ou 06 86 44 68 81 - ram@herbignac.com

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE « GASTON LEROUX »/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00
http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr
mediatheque@chapelledesmarais.fr

Ouverture le mardi de 16h30 à 18h30
Le mercredi de 10h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 13h00

/PASS'EMPLOI/

Ouvert le matin, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15.
Le mardi après-midi sur rendez-vous.

Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères :
Tous les jeudis, à partir de 13h30 - Tél. 0 810 110 570

Collectes des bacs jaunes :
Un jeudi sur deux, à partir de 5h00 du matin.

Collectes des encombrants : 2e mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

/PERMANENCES DES ÉLUS/ sur rendez-vous

Franck HERVY
Maire : le mercredi de 16h30 à 18h00

Marie-Hélène MONTFORT
1re Adjointe
Finances / Administration Générale / Communication

Jean-François JOSSE
Adjoint Urbanisme / Aménagement du territoire /
Développement durable
vendredi de 15h00 à 17h00

Sébastien FOUGÈRE
Adjoint Enfance / Jeunesse / Vie scolaire

Sylvie MAHE
Adjointe Solidarité / Action Sociale /
Logement social / Emploi
mercredi de 10h00 à 12h00

Gilles PERRAUD
Adjoint Voirie / Travaux / Sécurité / Transports
mardi de 16h00 à 18h00

Nadine LEMEIGNEN
Adjointe Culture / Tourisme / Patrimoine
mercredi de 16h30 à 18h00

Nicolas BRAULT-HALGAND
Adjoint à la Vie Associative / Sport / Événementiel
samedi de 10h30 à 12h00

Manifestations 2015

(Sous réserve de modifications par les associations)

Octobre

Mer 21	**Séance Cinéma** salle Krafft à 14h30 organisée par Ciné Marais
Ven 23	**Séances Cinéma** salle Krafft à 14h30 et 20h30 organisées par Ciné Marais
Mer 28	**Séance Cinéma** salle Krafft à 14h30 organisée par Ciné Marais

Novembre

Vend 6	**Soirée Téléthon** avec l'association Reinoise Maladie Génétique (ARMG) – salle Krafft à 20h30
Sam 7	**Rendez-vous culturel** à la Médiathèque : rencontre musicale à 11h00 – Danse et piano à 4 mains
	Soirée Téléthon avec l'association ARMG – salle Krafft à 20h30
Dim 8	**Soirée Téléthon** avec l'association ARMG – salle Krafft à 14h30
Mer 11	**Cérémonie du 11 novembre** avec UNC et AFN
Mer 11	**Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14h30 organisée par Ciné Marais
Ven 20	**Séances Cinéma** à la salle Krafft à 14h30 et 20h30 organisées par Ciné Marais

Décembre

Mer 2	**Loto des Retraités** à la salle polyvalente
Ven 4	**Repas au profit du Téléthon** à la salle polyvalente, à partir de 19h00
Dim 6	**Balade de motos et voitures anciennes**, au profit du Téléthon
Lundi 7	**Don du sang** à la salle polyvalente de 16h30 à 19h30
Mer 9	**Rendez-vous culturel** à la Médiathèque : spectacle jeune public à 15h30 un beau cadeau de Noël par Emmanuelle Gros et Philippe Sizaire
Ven 18	**Rendez-vous culturel** à la Médiathèque : conte tout public à 18h30 Qui perd gagne par Philippe Sizaire, conteur, et Auguste Harlé, violoncelliste.
	Séances Cinéma à la salle Krafft à 14h30 et 20h30 organisées par Ciné Marais
Dim 20	**La Magie de Noël** (structures gonflables et jeux) au complexe sportif (salle n° 4) de 10h00 à 17h00 organisée par l'APEL de l'école Sainte Marie
Mer 23	**Séance Cinéma** à la Salle Krafft à 14h30 organisée par Ciné Marais
Mer 30	**Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14h30 organisée par Ciné Marais
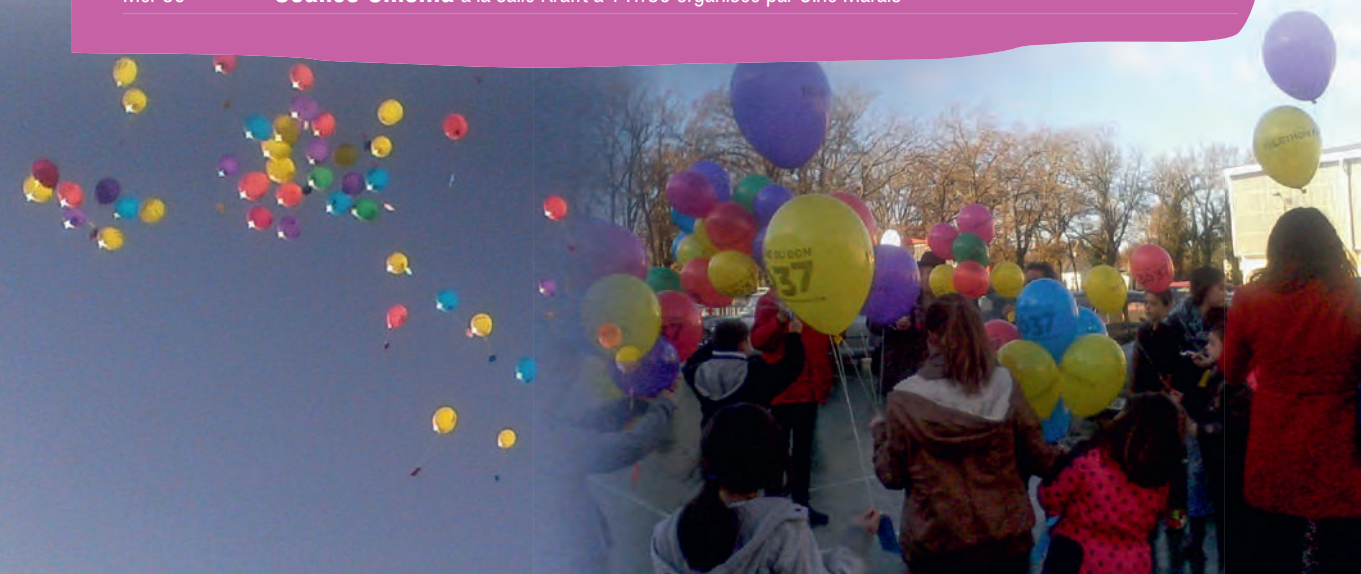
Sillon - SAVENAY - 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr - imprimé avec des encres végétales
IMPRIM'VERT